

Formulaire 2 : Activités de mise en oeuvre du plan d'action du PDE en 2014-2015

Tableau A4-1 : Niveaux de vulnérabilité des aires de protection

Nom de l'aire de protection évaluée	Plage d'indices DRASTIC	Description de la répartition des indices DRASTIC obtenus	Niveau de vulnérabilité des eaux dans l'aire de protection évaluée
Immédiate	176	Pour chacune des aires de protection immédiate des puits LP-1, LP-2, Dumas-1 et Dumas-2, l'indice DRASTIC est le même.	Moyen
Intermédiaire	83-176	Pour l'aire de protection intermédiaire des puits LP-1 et LP-2, l'indice DRASTIC est plus élevé dans les bas topographiques de l'est de l'aire. À l'ouest, la couverture de till et la profondeur plus importante de l'aquifère engendrent un indice de vulnérabilité plus faible.	Moyen
Intermédiaire	83-176	Pour l'aire de protection intermédiaire des puits Dumas-1 et Dumas-2, l'indice DRASTIC est plus élevé dans les bas topographiques autour de la rivière du Loup, dans l'ouest et le sud de l'aire. À l'est, la couverture de till et la profondeur plus importante de l'aquifère engendrent un indice de vulnérabilité plus faible.	Moyen
Éloignée	Entre 83 et 176	L'indice DRASTIC est plus faible dans les plus hautes élévations de l'aire éloignée où il y a une couverture de till. Le secteur rapproché de la Rivière du Loup a un indice DRASTIC plus élevé puisque la profondeur de l'aquifère est moins importante.	Moyen